

Déclaration de l'UNSA-Education au CDEN du 14 février 2017

Monsieur le Préfet,
Madame la Directrice Académique,
Monsieur le Président du Conseil départemental,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

L'intervention de **l'UNSA Education** portera sur 3 points : la rentrée 2017 dans le premier degré, la concertation instaurée par le conseil départemental relative à la sectorisation des collèges publics grenoblois et le baromètre métier de **l'UNSA Education**.

Rentrée 2017 dans le premier degré en Isère

L'UNSA Education prend acte, que pour la 5^{ème} année consécutive, notre département bénéficie d'une dotation positive, conformément aux engagements pris par le gouvernement en 2012 pour accompagner la nécessaire refondation de l'école.

Sur 115 emplois attribués à l'Académie de Grenoble, le premier degré de l'Isère bénéficie de 43 ETP alors que les effectifs élèves sont en légère baisse avec 136 élèves de moins à la rentrée 2017.

Cette dotation, certes favorable, ne permettra pas une franche amélioration de la situation des écoles du département. En effet, le P/E de l'Isère reste toujours l'un des plus faibles de France avec en corolaire de nombreuses classes chargées.

A la lecture des documents préparatoires de ce conseil départemental, **l'UNSA Education** tient à saluer des mesures que nous estimons nécessaires :

- création de 3 postes d'enseignants surnuméraires
- création de 2 postes supplémentaires d'enseignants référents
- création de 2 ULIS école
- maintien des décharges exceptionnelles pour les écoles de 9 et 13 classes en REP ainsi que les décharges complémentaires en REP +
- création de 25 postes de titulaires remplaçants notamment pour permettre le retour de la formation continue

Cependant, **l'UNSA Education** déplore que les RASED ne fassent pas l'objet d'une attention plus particulière alors que la ministre de l'éducation nationale, dans son discours aux recteurs du 7 février pour préparer la rentrée 2017, citait la création de postes de RASED dans les priorités.

En Isère, ce sont essentiellement des mesures de redéploiements qui sont proposées :

- 3 pour les psychologues et 5 pour les maîtres E

- Le solde attributions/retraits est nul pour les maîtres G et de seulement +1 pour les maîtres E

Avec le constat de nombreux RASED incomplets, ces décisions ne permettront pas une prise en charge optimale des élèves.

Nous rappelons enfin l'attachement de **l'UNSA Education** à ce que les choix faits localement, en matière de carte scolaire, répondent bien aux objectifs d'amélioration de l'accueil et de réussite de tous les élèves. Ils devront permettre aussi l'amélioration des conditions de travail de nos collègues tout en garantissant l'équité sur tout le territoire.

Sectorisation des collèges publics grenoblois

L'UNSA Education a participé au 2 groupes de travail proposés par le conseil départemental les 31 janvier et 13 février derniers traitant de la sectorisation des collèges grenoblois et de la mixité sociale. Si nous sommes satisfaits d'être associés à cette réflexion, nous regrettons de ne pas avoir été destinataires de documents de travail en amont. Pour **l'UNSA Education**, la mixité sociale est prioritaire en vue de l'émancipation de tous les élèves. La lutte contre la ségrégation scolaire est essentielle.

En outre, nous ne pouvons passer sous silence le lien existant entre absence de mixité sociale à l'école et financement des établissements privés sur fonds publics. En effet, le pourcentage d'élèves issus de milieux populaires est deux fois plus important dans le public que dans le privé

Enfin, nous tenons à affirmer que le postulat de départ visant à refuser la construction d'un nouveau collège sur Grenoble et le choix d'écarter la cité scolaire internationale de la sectorisation faussent les débats.

Baromètre métier 2017 de l'UNSA Education

Du 1^{er} février au 1^{er} mars et pour la 5^{ème} année consécutive, **l'UNSA Education** propose à tous les personnels de l'Education Nationale de donner un avis sur leur métier ainsi que sur leurs conditions de travail en vue de la publication prochaine du baromètre 2017 qui fera la synthèse des réponses.

L'UNSA Education vient de rendre publiques ses 25 exigences pour l'Education en vue des prochaines élections présidentielles. Elle propose aussi aux personnels qui le souhaitent, à la suite de l'enquête métier, de donner leur opinion sur le bilan du quinquennat écoulé dans le domaine éducatif.

Pour l'UNSA Education

***Serge RAVEL
Sophie Desciaux***